

GRANDE CONSULTATION

Phase Web, juin 2022

Volet : mobilité, transport et sécurité

- **Texte de présentation :**

La Ville de Saint-Raymond réalise l'entretien préventif des infrastructures et des équipements municipaux afin de favoriser la qualité de vie de l'ensemble de la population. L'expertise du Service des travaux publics se déploie sur les installations, les réseaux et les services suivants :

- Réseau routier
- Stationnements municipaux
- Captage, traitement et distribution de l'eau potable
- Interception et traitement des eaux usées
- Collecte des ordures et des matières recyclables
- Signalisation, feux de circulation
- Éclairage public
- Déneigement

Enfin, la Ville, en collaboration avec ses partenaires, intervient pour la mobilité et la sécurité des usagers en fixant les limites de vitesse et en réalisant toute action en lien avec la mobilité et la sécurité. Le Service incendie joue aussi un rôle important pour la sécurité et la prévention des sinistres.

- **Exemples de propositions de projets :**

- Prolonger le pavage jusqu'à l'accueil Shannahan dans le rang Saguenay.
- Réaliser les démarches pour construire un accès direct à l'autoroute 40.
- Construire une route de contournement du centre-ville pour les camions lourds.